



Ligue Interclubs Pitch & Putt - LIPP 2018

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : Les clubs, avec ou sans terrain, doivent être affiliés à FPP pour l'année 2018
La cotisation annuelle pour un club est de 50 €

Pour les joueurs et joueuses :

Etre en possession de sa licence FFG
Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition
Etre membre de FPP
L'adhésion et la cotisation sont gratuites mais on demande 10 € de droit de jeu annuel

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Formule de jeu

Il n'y a pas de limite au nombre de participants
Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de strokeplay
Chaque club dispute la rencontre sur son terrain ou suivant la fiche "comment enregistrer les scores ..."
On peut participer à titre individuel, sans faire partie d'une équipe
Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt:
- Maximum de 3 clubs autorisés (2 clubs au choix + le putter).
- Départ sur tee obligatoire.
- Score maximum par trou de 6 (on ramasse la balle après 5 coups).
- Longueur de chaque trou: 90 mètres maximum.
- Longueur totale du parcours 18 trous : 1200 mètres maximum.

Résultats

Le score de l'équipe est l'addition des quatre meilleurs scores des joueurs engagés ce mois-là
Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat
Les scores des équipes sont vérifiés et comparés afin de déterminer le vainqueur de la rencontre
Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet dédié à la LIPP
Un classement sera effectué fin août avant la finale par équipe qui se déroulera en septembre sur le golf du Totche. (Voir règlement de la finale)
Les scores individuels jusqu'à fin août (4 sur 6) sont pris en compte PLUS le score de la finale de septembre pour désigner les champions(nes) (voir règlement de la finale)
Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve
Lots : (voir la fiche dotation 2018)
Brut: 1^{er} club - 150€; 2^{ème} club - 120€; 3^{ème} club - 100€; 4^{ème} club - 90€; 5^{ème} club - 80€; 6^{ème} club - 70€; 7^{ème} club - 60€; 8^{ème} club - 50€
1^{er} joueur - 150€; 2^{ème} joueur - 100€; 3^{ème} joueur - 80€; 1^{ère} dame - 100€; 2^{ème} dame - 70€; 3^{ème} Dame - 50€ ; 1^{er} Senior - 80€ ; 1^{er} jeune - 80€ (- 16 ans au 01/01/2016) ; 1^{er} homme en net - 60€; 1^{ère} dame en net - 60€; 1^{er} Senior en net - 60 ; 1^{er} jeune en net 60 €
N.B. Une seule équipe par club est primée

Inscription

Un simple courrier précisant le nom du club et/ou des joueurs
L'engagement est gratuit pour les membres de FPP ayant réglé leurs droits de jeu de 10 €

Tours organisés

1. Avant le 31 mars 2018
2. Avant le 30 avril 2018
3. Avant le 31 mai 2018
4. Avant le 30 juin 2018
5. Avant le 31 juillet 2018
6. Avant le 31 août 2018
7. Les 22/23 septembre 2018 les finales au Totche (règlement sur le site)